



Acte n° 2023C145

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 24

Pouvoirs : 12

Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 29/06/2023

Le 6 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à l'espace Carjat, Chemin du Chassinal situé à Fareins (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Ingrid BESSON, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Valérie BOYER), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Gilles GARNIER (Pouvoir Elise DIENNET), Vincent LAUTIER (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH (Pouvoir Anne-Marie DEGUEURCE), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Corinne MARTIN GAJAC.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Indemnisation des exploitants agricoles lors des travaux réparatoires de l'exutoire de la station de traitement des eaux usées de Trévoux – Bords de Saône à Massieux

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle les travaux réparatoires de l'exutoire de la station de traitement des eaux usées de Trévoux – Bords de Saône à Massieux. Les travaux sont achevés depuis le mois de mai 2023.

Dans le cadre des travaux, il a été nécessaire d'utiliser environ 6 800 m² sur les parcelles de la section AI sur la commune de Parcieux n°3, 4, 7, exploitées par M. PERRET Michel, n°9, 10, 14, exploitées par M. MEYREL Jean-Yves, n°15, 16, exploitées par M. GON Damien, et n°19, exploitée par M. DUTANG Stéphane.

Par délibération n°2022C78 du Conseil Communautaire en date du 14 avril 2022, il a été acté que l'utilisation des terrains serait indemnisée à hauteur de 0,50 €/m² pour les parcelles en tournesol bio et en maïs, et à hauteur de 0,40 €/m² pour les parcelles en tournesol.

Les travaux ont été décalés de 6 mois compte tenu de l'instruction par la DREAL et l'hydrogéologue agréé du dossier de porter à connaissance.

En conséquence, les exploitants agricoles doivent également être indemnisés pour leur culture de l'année 2023. Il est ainsi proposé de conserver les montants prévus par la délibération n°2022C78 du Conseil Communautaire en date du 14 avril 2022, et d'ajouter des montants d'indemnisation à hauteur de 0,50 €/m² pour les parcelles en blé bio et à hauteur de 0,32 €/m² pour les parcelles en blé.

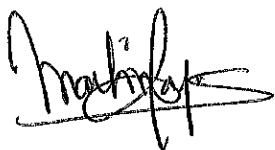
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22/06/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** les montants d'indemnisation des exploitants agricoles à hauteur de 0,50 €/m² utilisé pour les parcelles en tournesol bio et en maïs, à hauteur de 0,40 €/m² utilisé pour les parcelles en tournesol, à hauteur de 0,50 €/m² utilisé pour les parcelles en blé bio et à hauteur de 0,32 €/m² utilisé pour les parcelles en blé ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget annexe de l'assainissement collectif 2023.

A Trévoux, le 06/07/2023

La Secrétaire de Séance,
Corinne MARTIN GAJAC



Affichage sous format électronique : 12/07/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

